

LE MANIFESTE DE SIR WILFRID LAURIER

Immédiatement après la dissolution des chambres, samedi, Sir Wilfrid Laurier adressait le manifeste suivant à l'électorat :

Ottawa, 29 juillet 1911
Au peuple canadien :—

De tout temps depuis quarante ans, le constant effort de tous les partis politiques au Canada a tendu à conclure avec les Etats-Unis des arrangements pour le libre échange mutuel des produits des deux pays.

En 1854, Lord Elgin, au nom du Canada et des Provinces maritimes, négociait avec les Etats-Unis un traité de cette nature, qui dura jusqu'en 1866 et qui fut d'un immense avantage comme se le rappellent encore nombre de survivants de cette époque.

Depuis l'expiration de ce traité, tous les hommes publics de quelque importance du Canada, nonobstant leurs divergences d'opinion sur d'autres questions, ont été unanimes à obtenir de nouveau ce libre échange de produits naturels. Il ne faut pas s'en étonner puisqu'en matières d'agriculture, de pêcheries, bois et mines, le Canada possède des avantages qui ne se voient en aucun autre pays du monde, et que de l'agrandissement des débouchés pour ces industries dépendant l'avancement de nos intérêts industriels et commerciaux et la prospérité de toutes les classes sociales du Dominion.

Le dernier effort du parti conservateur en ce sens fut tenté par Sir John Macdonald lui-même, qui fit dissoudre le Parlement en 1891 dans le but de soumettre à l'électorat canadien l'opportunité de s'aboucher de nouveau avec les autorités américaines pour renouveler le traité de 1854.

En 1893, l'intention d'obtenir, autant que possible, la réciprocité avec les Etats-Unis, fut l'un des principaux articles du programme du parti libéral, programme sur lequel ce parti est arrivé au pouvoir en 1896.

Dès son entrée en office, ce gouvernement renouvela vainement son offre aux Etats-Unis ; ne recevant pas de réponse, il déclara que le Canada ne ferait plus d'ouvertures de ce genre.

Depuis une douzaine de mois, le Président des Etats-Unis a envoyé à Ottawa des commissaires de Washington pour ouvrir des négociations en vue d'un abaissement des barrières douanières qui jusqu'ici entravent la liberté d'échange des commodités entre le Canada et les Etats-Unis ; négociations qui aboutirent en janvier dernier par une convention entre les deux gouvernements, par laquelle les droits imposés par chacun des deux pays sur ces denrées pourraient être réduits ou entièrement supprimés.

Cette convention a rencontré une résistance outrée aux Etats-Unis de la part d'intérêts variés, sous le prétexte qu'elle était tout à l'avantage du Canada et au détriment de l'autre pays, mais l'opinion qu'elle est à l'avantage mutuel des deux pays a fini par prévaloir au Congrès, et aujourd'hui cette convention est devant nous comme une offre, par les Etats-Unis au Canada, de cette même mesure de réciprocité qui, pendant plus de quarante ans, a absorbé les sérieux et constants efforts de tous les hommes d'Etat dirigeants du Canada.

Le parti conservateur actuel, au Parlement, veut à tout prix renverser la politique mémorable de ses meilleurs chefs dans le passé, déclarant qu'il combattra jusqu'au bout les principes énoncés par Sir John Macdonald et Sir John Thompson dans les derniers manifestes électoraux sur lesquels chacun de ces hommes d'Etat s'est présenté devant le peuple canadien.

Non content de discuter la proposition au mérite, le parti conservateur dans la Chambre des Communes a adopté un système d'obstruction organisé pour empêcher qu'un seul vote soit pris au Parlement permettant à vos représentants de s'exprimer leur opinion.

Jour par jour, chaque fois que

président a voulu mettre la question aux voix, il s'en est vu empêcher par des motions délayatoires par des harangues sans fin, par des manœuvres obstructionnistes de toutes sortes, tout cela excusé de quelques prétextes spéciaux, mais en réalité ce n'est pas autre chose qu'un abus de la liberté de discussion dans les débats parlementaires.

Ces prétextes ne sont que de grossières manœuvres pour donner quelque couleur à un obstructionnisme injustifiable et dépourvu de toute dignité.

Tenir tête à un pareil système après une session qui a déjà duré huit mois, serait non seulement la continuation du disgracieux spectacle qu'offre l'opposition dans la Chambre des Communes depuis la reprise des séances le 18 courant, cela voudrait dire encore des semaines, et des mois de temps perdu et peut-être, en définitive, faire perdre aux producteurs canadiens le libre accès du marché américain pour cette saison.

Dans ces conditions, il a semblé aux aviseurs de Son Excellence qu'il serait plus en harmonie avec la dignité du Parlement, avec les traditions de ces institutions britanniques auxquelles tous les vrais Canadiens attachent un tel prix et que l'opposition actuelle dégrade à la légère ; avec les meilleurs intérêts généraux du pays, de s'en rapporter au peuple lui-même, de manière que le peuple puisse juger entre le gouvernement et l'opposition et dire s'il a changé d'opinion ou s'il est encore en faveur de la réciprocité en produits naturels, et s'il entend, oui ou non, se passer du marché américain pour l'abondante récolte qui sera bientôt engrangée au Canada.

Compatriotes ! la question est entre vos mains, et le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'en rapportera volontiers à votre décision.

L'opposition prétend que la ratification de cette convention mettrait en danger nos relations avec la Métropole et amènerait finalement l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Il est impossible de traiter avec le moindre respect un pareil argument, si toutefois cela mérite le nom d'argument, car s'il a un sens quelconque c'est que le peuple canadien serait détourné de son allégeance par la prospérité qui suivrait l'établissement accéléré des produits naturels de ce pays à l'autre. En vérité, c'est le contraire qui serait la conséquence naturelle, car l'expérience ce tous les siècles est là pour attester abondamment que le commerce a toujours été le plus puissant agent de paix, d'amitié et de respect mutuel entre nations.

Ce n'est pas tout. Cette convention, qui affecte en rien notre politique fiscale, qui maintient encore au haut du mât le principe fécond de la préférence britannique ; cette convention, dis-je, en ouvrant de nouvelles avenues jusqu'ici fermées au commerce, accentuerait davantage les relations amicales qui, aujourd'hui, existent si heureusement entre ce pays et la mère-patrie d'une part, et la République Américaine de l'autre, relations qui promettent d'amener avant longtemps un traité d'arbitrage général ayant pour effet de dissiper à jamais toute éventualité de guerre entre le vaste empire dont nous sommes fiers de former partie et la grande nation que nous sommes fiers d'avoir pour voisine.

Wilfrid Laurier.

CE QUE C'EST QUE LA MAUVAISE ODEUR

Un jour l'ange du Seigneur vint à un ermite et lui dit : "Suis moi ; allons ensevelir un voyageur qui est mort."

L'ermite le suivit. Mais, à la mauvaise odeur qu'exhalait le cadavre, il se ferma la bouche et les narines. L'ange le remarquant, lui

en demanda la raison.

"Ne sentez-vous pas, lui répondit l'ermite, la mauvaise odeur de ce cadavre ?

—Je ne sent rien, dit l'ange. A ce moment même, passa un jeune noble ; il chevauchait, revêtu d'un habit magnifique ayant le faucon sur le poing. L'ange se ferma la bouche et les narines. L'ermite, le remarquant, lui en demanda la raison :

"Ah ! dit l'ange, je ne puis supporter la mauvaise odeur qui vient de ce jeune noble, tant son âme sent mauvais devant le Seigneur !"

Les Freres Mannesman

Les maisons allemandes ayant des intérêts dans le sud du Maroc ont attiré l'attention du gouvernement sur les dangers qui pourraient menacer les importants intérêts allemands de certaines régions du Maroc, au cas où les troubles qui existent dans d'autres parties du Maroc s'étendraient dans ces régions. Ils ont demandé au gouvernement de prendre des mesures pour sauvegarder la personne et la propriété des Allemands et des protégés allemands.

Tels sont les termes dans lesquels, apprenant à ses lecteurs l'incident d'Agadir, l'officiuse "Gazette de l'Allemagne du Nord," expliquait la soudaine et rude intervention de l'empire sur la côte occidentale du Maroc. Ainsi, en dépêchant bien vite à la "Panther" l'ordre d'appareiller pour Agadir, le gouvernement allemand n'avait fait que s'empresser à servir des négociants inquiets, ou affectant de l'être, sur l'avenir de leurs affaires.

Or, "les maisons allemandes ayant des intérêts dans le sud du Maroc," c'est-à-dire dans la région du Sous, "elles ne sont pas une demi-douzaine," répondait le socialiste "Vorwaerts." Ce sont trois quatre maisons dont on vient d'entendre parler pour la première fois à cette occasion, Marx, Mohr, Frechs, Langenheim ; et c'est sur la puissante maison Mannesmann, dont le nom, au contraire, a été, en ces dernières années, bien souvent prononcé, car il n'est guère d'entreprise ayant cherché sérieusement à s'implanter sur le sol de l'empire chrétien qui n'ait trouvé sur sa route "les frères Mannesmann."

Ils sont six, entrepreneurs énergiques jusqu'à la brutalité : Prussiens, ingénieurs de valeur, hommes d'affaires pleins d'audace et fertiles en ressources, ici industriels là banquiers, ayant un pied partout hors de leur pays, en Amérique aussi bien qu'en Afrique, concurrençant les Yankees jusque chez eux—comble d'audace !—et comptant parmi les plus agissants champions de l'influence allemande à l'étranger.

Leur fortune est colossale et ne leur sert que de levier irrésistible pour conquérir sans cesse des richesses nouvelles. Le chiffre est effrayant, superficie et valeur, des concessions qu'ils revendiquent au seul Maroc.

Liberal Convention Prince County

A Liberal Convention for Prince County will be held in the LABOR UNION HALL

Summerside

ON Tuesday Aug. 15th

at the hour of 2 o'clock p. m. for the purpose of selecting a candidate to contest the riding of Prince County in the interests of the Liberal Party at the forthcoming election for the House of Commons of Canada

Each poll will send four delegates.

A special train will run from Tignish.

Dated this 31st day of July, A. D. 1911.

B. W. TANTON, Pres. G. H. McCALLUM, Secy. Prince County Liberal Association.

LETTRE DU MADAWASKA

LE PETIT SAUT, MADAWASKA, N. B.,

Je ne sais si ces notes d'Un Passant intéresseront les abonnés du journal. Je ne suis qu'un voyageur des plus ordinaires, observateur peu sagace, et pas du tout affiné. Je ne vois rien en artiste, et je ne sais dire que ce que je vois et je le dis tel que je le vois. Ce n'est pas un grand mérite pour un correspondant, ni très recommandable pour écrire de soi loin.

Cependant j'ai les yeux ouverts et je possède de bonnes lunettes. En outre je suis toujours intéressé par la situation de notre nationalité, où qu'elle se trouve, et je me sens au cœur un grand désir de mettre en lumière tout ce qui est de nature à accroître notre acquis national, et tout ce qui peut contribuer à augmenter nos forces vives. Il faut se connaître davantage, se serrer les coudes et se donner la main, même et surtout pardessus des frontières matérielles qui ne sauraient briser l'unité d'un groupe ethnique.

A ce point de vue, le Madawaska est extrêmement intéressant.

Mais, il est si peu connu !

A part quelques noms propres, comme la rivière St-Jean, St-Basile, Edmonston, dont on a une vague idée, à peine sait-on qu'il existe au sud des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, un groupe de notables, acadiens et canadiens, presque fusionnés maintenant, pas mal nombreux, parlant le français et conservant notre foi et nos traditions, groupés dans cette partie du nouveau Brunswick qui fait tampon entre la Province de Québec et le Maine, puis dans le comté d'Aroostook, extrémité nord du Maine.

Qui sont-ils et que font-ils ? On en parle guère ou pas du tout. Ils sont isolés, du moins ils l'étaient, mais ils ne le seront plus désormais, depuis que le transcontinental, bondissant pardessus les montagnes, se précipite dans la vallée de la rivière St-Jean pour valoir sur Moncton.

Le Madawaska sera bientôt à la porte de Québec.

Le pays lui-même est bien intéressant. Il y a ici des paysages qui sont de toute beauté. Ils rappellent les paysages et les coteaux, les vallées et les ruisseaux des Cantons de l'Est. Il en est des prolongement, car nous sommes toujours dans les Alléghanies. La même formation présente à l'oeil les mêmes accidents de terrain.

La rivière St-Jean, disons plutôt le fleuve, joue ici le même rôle que le St-Laurent, "Si parva licet... pour en avoir ni la profondeur, ni la majesté, il est cependant l'artère principale qui divise toute cette vallée jusqu'à la mer, et donne à ce pays son cachet propre.

Il prend sa source dans la Province de Québec, dans le comté de Dorchester, tout près du lac Etchemin, et ses rives sont très accidentées.

Savez-vous qu'il a failli nous offrir un jour—il y a de cela, quatre-vingts ans passés—une route fluviale de Québec à la baie de Fundy—Ne souriez pas—: nous en parlerions peut-être.

Et puis il y a un tel paysage ravissant comme celui que l'on dé-

couvre du petit cloître enluminé du presbytère de St-François ; le site idéal de l'église du lac Baker, sur une petite presqu'île, au pied du lac, tout juste assez grande pour contenir la maison du bon Dieu et celle du curé. Le portail de l'église, élevé de plusieurs marches, domine et regarde ce lac superbe qui s'allonge durant plusieurs milles, lesquelles s'élèvent en pentes douces ou abruptes, recouvertes de gras pâturages ou d'épaisses forêts. Pour sûr, les touristes ne manqueront pas de visiter ce site incomparable, une fois connu.

Et cet autre coup d'oeil, par un sol il couchant sur l'église de St-Basile, dans un coin de montagne en forme de conqure. Regardez-la du presbytère de St David pardessus la rivière, quand la lumière intense du soir la dore de tous ses feux. Rarement l'église, ici toute simple avec ses quelques ornements gothiques, sous sa couche d'ocre jaune, rarement, dis-je, l'église nous a paru plus belle, plus digne de sa destination, plus en harmonie avec l'élévation du cœur et de l'esprit qui monte vers Dieu pour en redescendre avec les dons divins de la grâce et les bénédictions célestes.

Et cet admirable petit coin de terre qui s'appelle Frenchville, ou mieux Ste-Luce ! Calme et paix bienfaisante à l'ombre de son blanc clocher, encore tout embaumé des souvenirs du vieux missionnaire que fut le P. Swéron.

Alors, c'est un pas idéal ? non, pas précisément, mais l'hospitalité de ses habitants est si large et si cordiale, que l'on est bien forcé de voir tout en beau. C'est un peu comme ce rayon de soleil qui transforme les moindres choses qu'il touche : elles deviennent ravissantes.

**

Mais j'allais oublier de vous dire que ce pays n'est pas à la porte de Québec. Même après avoir atteint la Rivière du Loup, vous voyagez encore longtemps. Prenez le chemin de fer Témiscouata, qui vous transporte sur les rives du lac de ce nom, et qu'il longe durant une trentaine de milles.

Si ce n'était l'absence des chaâteaux et des yachts des millionnaires américains, vous vous croiriez sur les bords du Lac George. Il en a toute la splendeur. Puis vous avancez tout droit devant vous, vers le sud, et vous arrivez enfin à Edmonston, traduction libre de "Petit Saut".

C'est la clef du pays. Regardez devant vous, voici l'Aroostook, extrémité nord du Maine que la courbe gracieuse de la rivière St-Jean détache de la terre canadienne ; à gauche de St-Basile plus loin St-Léonard ; à droite St-Hilaire, Clair, St-François, puis Connors, le terminus du chemin de fer.

C'est partout le Madawaska. Mais, c'est assez pour ce soir. Dormons en paix, mais entendons le doux parler de France, nous sommes en pays ami.

UN PASSANT.

Alors on se mit à communiquer avec le monde extérieur au moyen des signaux par la télégraphie sans fil. Les appels furent entendus jusqu'à Boston, et ils furent recueillis aussi à l'île de Cap Race, Terre-Neuve, et Pointe au Père, Qué. Le résultat fut le départ du vapeur "Aberdeen", de ce port le "Lady Laurier" et le "Stanley" de St-John et plusieurs autres vaisseaux de différents ports. "L'Aberdeen fut rappelé.

Le "Niobe", qui jauge 11,000 tonnes, est le premier navire acheté par le gouvernement canadien pour sa nouvelle marine l'automne dernier et il sert maintenant de vaisseau école.

Il fut lancé en 1897 et il fut acheté de la Grande-Bretagne pour la somme de \$1,075,000. Il a 435 pieds de long et porte un armement complet de croiseur.

Un remorqueur arriva au "Niobe" avant les vaisseaux du gouvernement et le croiseur continua vers Shag Harbor, à 10 milles de Cap-Sable, trainé par le remorqueur. Là des plongeurs ont examiné la coque du croiseur.

Le premier navire à arriver aux côtés du croiseur en détresse est le cutter du revenu des Etats-Unis "Androscoggin," qui croisait dans les environs et saisit l'appel par la télégraphie sans fil.

L'EDEN CANADIEN

La péninsule de Niagara peut produire des fruits pour le monde entier.

La péninsule de Niagara mesure environ 350 milles carrés de la meilleure terre pour la culture des fruits, sans compter les districts d'Ancaster et de Dundas. La zone qui s'étend de Toronto à Hamilton, a une superficie totale de 100 milles carrés ce qui fait une superficie totale de 450 milles carrés. C'est à peine si un cinquième de ce terrain est employé à la culture des pêches et très peu du reste sert à la culture fruitière. Il serait facile de drainer le tout pour le rendre propre à la production de la pêche, de la pomme ou de la prune. Le climat est insurpassable pour ce genre de culture, la partie qui n'est pas exploitée pouvant décupler de valeur le jour où elle sera convertie en vergers ce qui arrivera nécessairement le jour où la demande sera assez grande pour ces produits.



Mgr O. E. MATHIEU, ex-recteur de l'Université Laval, qui vient d'être nommé évêque de Regina.

La valeur de ce terrain est estimée d'abord à \$100 de l'acre ; aussitôt que la terre est convertie en verger cette valeur monte immédiatement à \$500, alors que dans plusieurs endroits des vergers valent au delà de \$1000 l'acre. Ce prix n'est pas rare là où le terrain a été drainé et ce drainage ne coûte en moyenne que \$20 l'acre.

Même à \$1,000 l'acre les vergers de pêches bien exploités rapportent de gros bénéfices. Si nous prenons 1,000,000 d'acres à \$500 l'acre nous avons immédiatement une valeur de \$500,000,000 de terre à fruits.

Comme le marché domestique grandit toujours et comme il n'y a pas de concurrence étrangère sur ce marché, chaque acre de ces 450 milles carrés a une valeur potentielle de \$500.

Il y a actuellement une population de 8,000,000 au Canada et de 90,000,000 aux Etats-Unis. Il y a en exploitation dans le rayon mentionné de la péninsule de Niagara 12,000 acres de terre et cela suffit aux besoins de la population canadienne.

Il suffirait de mettre 150,000 acres en culture pour répondre à la consommation des 90,000,000 des Etats-Unis. Malheureusement la tentative n'est pas encourageante, attendu qu'en Georgie seulement il y a 180,000 acres de terre où on cultive la pêche.

Nouvelle à la main
Un chirurgien encore novice
Mais plein d'astuce et de malice
Cinq clous inoffensifs ouverts
D'un très maladroit bistouri.
Le patient souffrit beaucoup.
Moralité
Louvre-Saint-Cloud.

Abonnez-vous à l'Impartial,

ACCIDENT AU "NIOBE"

Halifax, 31 juillet.—Le croiseur protégé "Niobe", vaisseau amiral de la marine canadienne, a échappé à un désastre hier, après avoir été échoué pendant cinq heures dans les récifs du Cap Sable.

Le croiseur a pu finalement être mis à flot, mais sa coque était très endommagée. Il y avait plus de 600 officiers et marins à bord, mais il n'y a pas eu de perte de vie.

La cause de l'accident ne sera probablement pas connue exactement avant qu'il soit fait une enquête officielle. Dès la première nouvelle de l'accident les vapeurs "Lady Laurier" et "Stanley", furent envoyés à son assistance.

Après s'être dégagé le "Niobe"

mit à l'ancre en lieu sûr en attendant l'arrivée des navires du gouvernement.

Le "Niobe" s'engagea dans les récifs à l'heure moins cinq du matin en contournant le Cap Sable, qui forme le point le plus au sud de la Nouvelle-Ecosse, à son retour à Halifax, son port d'attache, venant de Yarmouth. Le Cap Sable a toujours été un endroit redoutable pour les navigateurs, avec ses récifs submergés. Lorsque le navire toucha fond la secousse réveilla l'équipage qui se précipita sur le pont. Le mécanicien signala que l'eau entraît à flots par un trou dans la coque audessous de la chambre des machines. Les pompes furent mises à l'oeuvre, les écoutes fermées et on prépara les bouées de sauvetage.